



Communiqué de presse

FORMATION SUR L APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L URBANISME (AEU) dans le PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES

Les communes du Parc naturel régional des Alpilles vers un urbanisme durable.

Une formation proposée par le Parc dans le cadre de son Plan Local Environnement Energie et financée par l'ADEME sur « l'approche environnementale de l'urbanisme » a réuni les 20 et 21 septembre au centre culturel de Mouriès une cinquantaine de représentants des Communes du Parc.

L'AEU permet d'intégrer les préoccupations environnementales dans les projets d'aménagement à toutes les échelles, de l'intercommunalité au quartier.

La démarche part d'un diagnostic concis sur les relations entre les choix d'aménagement et les thématiques environnementales telles que la consommation d'espace, l'énergie, l'eau, les déchets ou encore le paysage. Des objectifs environnementaux sont ensuite fixés et intégrés au projet d'urbanisme.

En plus d'améliorer sensiblement la qualité du projet urbain, l'AEU est un instrument important du processus de concertation car elle permet de placer les citoyens en situation de responsabilité face aux problématiques d'environnement et de qualité de vie.

Il s'agissait donc d'un rendez vous important pour les élus et techniciens en charge des questions d'urbanisme dans un Parc Naturel Régional dans lequel 13 Plans locaux d'urbanisme sont en cours d'élaboration, dont 10 en démarrage. De fait, dans son accompagnement au quotidien auprès des communes, les techniciens du Parc, en partenariat étroit avec les architectes du CAUE, encouragent la mise en œuvre de cette méthode qui constitue un des outils permettant assez naturellement l'intégration des objectifs de la charte dans les documents d'urbanisme en s'attachant davantage aux thématiques environnementales pour construire un projet de territoire...

Pierre Santoire, maire de Mouriès, président de la commission aménagement du territoire du parc mais surtout premier maire des Alpilles à se lancer dans une telle démarche a ouvert la séance. Il a fait partager son témoignage, son enthousiasme et ses attentes sur l'AEU qu'il engage et qui "devrait demain devenir la règle, et non rester une singularité comme c'est le cas encore aujourd'hui".

L'ADEME, au travers de Mme Daragon a évoqué sa motivation à promouvoir ce type de démarches encore peu répandues en région PACA malgré des aides financières fortement

incitatives : 50% d'un plafond aujourd'hui fixé à 100 000€, complétées par le Conseil régional PACA à hauteur de 20 % supplémentaire. En Rhône Alpes par exemple, les communes sont déjà nombreuses à avoir anticipées sur ce qui deviendra la norme dans quelques années.

Après avoir rappelé les principes de cohérence de l'action sur le territoire du Parc, l'intérêt des partenariats mis en œuvre avec le CAUE et l'ADEME, la nécessité en matière d'urbanisme de sortir d'approches trop sectorielles au bénéfice de la prise en compte des interactions entre l'urbanisme et l'environnement, Eric Blot directeur adjoint du PNRA, a laissé la parole à Damien Saulnier de l'agence d'urbanisme de Lyon venu former pour 2 jours l'équipe de participants, heureux de pouvoir se retrouver et d'échanger leurs questionnements et leurs expériences.

Ce rendez vous, le premier d'une série que souhaite organiser le parc, fut un succès, en témoigne le nombre de participants, leur intérêt et leur participation active, succès résumé par ces quelques mots d'un DGS enthousiaste "au vu de cette formation, l'AEU n'est pas opportune pour notre commune, c'est un impératif. On a un territoire complexe dans les Alpilles, on ne peut faire autrement que de regarder finement la commune et ses enjeux". Voilà qui est de bonne augure sur ce territoire sensible et qui de par son statut, se doit d'être exemplaire.

Contacts presse :

Anne-Catherine PRIVAT-MADELIN
Chargée de mission urbanisme,
paysage et aménagement durable
Parc naturel régional des Alpilles
13103 Saint-Etienne-du-Grès
0490542412 (tél) - 0490543197 (fax)
ac.privatmadelin@parc-alpilles.fr

Julien BRINET
Chargé de mission du Plan
Local Environnement Energie
Parc naturel régional des Alpilles
13103 Saint-Etienne-du-Grès
0490548666 (tél) - 0490543197 (fax)
j.brinet@parc-alpilles.fr

Site internet : www.parc-alpilles.fr